

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 21/11/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 04/12/2018

Délibération n° D-2018-415

Fourniture de matériels roulants 2018 - Lot 3 : balayeuse
compacte environ 2m3 - Avenant n°1

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : BEAUVAIS Elisabeth

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

Excusés :

Monsieur Alain GRIPPON, Madame Isabelle GODEAU.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Fourniture de matériels roulants 2018 - Lot 3 : balayeuse compacte environ 2m3 - Avenant n°1

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Conseil municipal a approuvé par délibération du 26 juin 2018 l'attribution du marché de fourniture de matériels roulants – lot 3 - balayeuse compacte environ 2 m3, à la société SARL Boschung Environnement.

Le marché comprend la fourniture de 2 balayeuses BOSCHUNG S2 de 2m3 ainsi que la reprise de deux micro-balayeuses HOLDER X30 actuellement utilisées par le service DEP- Propreté Urbaine.

L'évolution des besoins de la Ville en matière de nettoyage a fait apparaitre la nécessité d'équiper le service évènement d'un matériel de balayage d'occasion pour l'entretien des halles et des espaces de circulation du parc de Noron.

Le redéploiement au service évènement d'une des deux balayeuses HOLDER X30 prévues d'être reprise au marché nécessite la mise en place d'un avenant.

L'avenant a pour objet de modifier le montant du marché du fait de la reprise d'une seule machine micro-balayeuse Holder X30 au lieu de deux prévues initialement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au marché de fourniture de matériels roulants 2018 ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 43 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 2 |

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

FOURNITURE DE MATERIELS ROULANTS 2018 Lot 3 – Balayeuse compacte environ 2m3

MARCHE N° 18165A002, NOTIFIE LE 27 JUILLET 2018

AVENANT N° 1

Entre :

* **La VILLE de NIORT,**

représentée par son Maire en exercice agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du 27 novembre 2018,

d'une part,

et

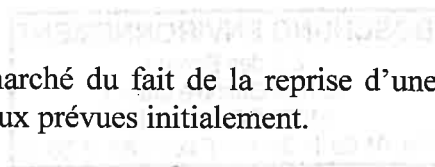
* **L'entreprise SARL BOSCHUNG ENVIRONNEMENT**, 18 rue Gustave Madiot – ZI des Bordes – 91070 BONDOUFLE, représentée par ...*A. Fabrice ROTH, Gérant*.....

d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de modifier le montant du marché du fait de la reprise d'une seule micro-balayeuse Holder modèle X30 année 2015 au lieu des deux prévues initialement.



ARTICLE 2 – MONTANT

Le montant du marché s'établit comme suit :

ACHAT MATERIEL

| Désignation | Montant HT (euros) | TVA (20 %) | Montant TTC (euros) |
|----------------------------|--------------------|-------------|---------------------|
| 2 Balayeuses compactes 2m3 | 140 636,04 € | 28 127,20 € | 168 763,24 € |

REPRISE DE MATERIEL

| Désignation | Montant net de toute taxe en euros |
|--|------------------------------------|
| - 1 Micro balayeuse Holder modèle X30 année 2015 – 1250 heures | - 7 000,00 € |
| Total Reprise matériel | - 7 000,00 € |

MONTANT TOTAL


| Désignation | Montant TTC (euros) |
|------------------------|---------------------|
| Achat - Reprise | 161 763,24 € |

ARTICLE 3 – AUTRES CLAUSES

Le titulaire renonce à tous recours ultérieurs pour tout différent relatif à des faits antérieurs au présent avenant.

Toutes les autres clauses et conditions générales du marché restent inchangées pour autant qu'elles ne soient pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant.

Fait en 1 exemplaire original

| | |
|--|--|
| à Bondoufle , le 24 septembre 2018 Le titulaire (cachet et signature)  | à Niort, le Le Pouvoir Adjudicateur |
|--|--|